

Notes :



A large rectangular area with a red border and horizontal red lines, intended for taking notes.

Document élaboré par Mariève Fortin, et Geneviève Roussety, Commission scolaire des Affluents
En collaboration avec l'organisme L'Avenue, justice alternative.
Novembre 2011

Des ressources sur le sujet

- PRUD'HOMME, Diane. *Violence entre enfants, casse-tête pour les parents*. Montréal, Éditions Remue-ménage, 2008, 213p.
- ROBICHAUD, Maria. *L'enfant souffre-douleur*. Éd. De L'Homme. 2003, 170 p.
- ROUSSEY, Geneviève. *Guide de prévention sur l'intimidation à l'intention des milieux scolaire et communautaire*. 2005, 85p.
- SANFAÇON, Camil. *Quand la violence me rend malade*. Éd. Chenelière éducation. 2008. 121p.
- VOOR, William, *L'intimidation*, Éd. Sciences et culture, 2003, 217p.
- Réseau éducation médias
www.media-awareness.ca
- Société canadienne de pédiatrie
www.cps.ca
- Mon enfant devant l'écran
www.rcq.qc.ca
- Organisme ESTIME DE SOI
www.esteem-de-soi.com
- Sites pour les jeunes
<http://www.jeunessejecoute.ca>
<http://teljeunes.com>



Définition de la violence :

« Toute manifestation de force (de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle) exercée intentionnellement, directement ou indirectement, par un individu ou un groupe, et ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer toute personne en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » (Document : La violence à l'école, ça vaut le coup d'agir ensemble. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2009).

DIFFÉRENTS TYPES DE VIOLENCE

- **Violence physique** : une forme de violence visible comme les bousculades, les coups de poing, les coups de pied, les batailles, etc.
- **Violence verbale** : une forme de violence qui s'entend : insulter, blâmer, critiquer, ridiculiser, se moquer, menacer, etc.
- **Violence psychologique** : une forme de violence plus dissimulée ou plus sournoise qui consiste à dévaloriser l'autre personne par des paroles, des gestes, des écrits, des courriels, des clavardages. Elle se traduit par des attitudes et des propos méprisants, par l'humiliation, le rejet, les regards menaçants et contribue à faire diminuer l'estime et la confiance en soi.
- **Violence envers la propriété** : destruction ou mutilation gratuite d'objets. Par exemple, le vandalisme, le vol.

Il est important de faire la distinction entre l'intimidation et les conflits que peuvent vivre les enfants. Cela permet de bien déterminer la façon d'aider.

LE CONFLIT

Contrairement à l'intimidation, le conflit n'implique pas nécessairement une situation de violence. Le conflit est un état incompatible entre les désirs de deux personnes et leurs buts respectifs. Les conflits n'ont rien de bon ou de mauvais, c'est la gestion des conflits qui importe le plus de mettre en valeur en optant pour des stratégies constructives de type gagnant-gagnant. Dans un conflit, l'affrontement implique généralement des opposants de forces égales. On a tous vécu des conflits, cela fait partie du développement normal de l'enfant, mais il est faux de croire qu'on a tous subi de l'intimidation et que c'est nécessaire pour grandir.

Les quatre critères suivants doivent tous être réunis pour permettre d'identifier l'intimidation.

CRITÈRES PERMETTANT D'IDENTIFIER LES SITUATIONS D'INTIMIDATION

Critères	Exemples et précisions
Il doit y avoir des gestes négatifs répétitifs et constants contre la victime.	<ul style="list-style-type: none">◦ L'intimidateur s'acharne sur sa victime.◦ Les gestes peuvent être faits dans différents contextes : classe, corridors, autobus scolaire, etc.◦ Il peut y avoir des gestes de violence isolés (ex. : bataille), mais s'il n'y a pas de répétition, on ne parle pas d'intimidation. Toutefois, il est important d'intervenir.
Il doit y avoir un déséquilibre de force entre la victime et l'intimidateur créant une inégalité des pouvoirs, que ce soit réel ou perçu.	Types de déséquilibre possibles : <ul style="list-style-type: none">◦ Du nombre (plusieurs élèves contre un)◦ Verbal (l'intimidateur est plus habile verbalement que la victime.)◦ Social (l'intimidateur est plus accepté, plus populaire et certains approuvent son comportement, à l'inverse la victime est plus isolée).◦ Physique
Il doit y avoir une différence dans les émotions ressenties par l'intimidateur et par la victime.	<ul style="list-style-type: none">◦ L'intimidateur retire du plaisir, tandis que la victime vit de la peur, de la honte, etc.
Il doit y avoir une intention de faire du tort.	<ul style="list-style-type: none">◦ L'intimidateur et ses complices sont conscients que les gestes sont blessants.

(Adapté de *L'Intimidation* par W.Voors, 2003)

La solitude d'une chambre est un facteur de risque pour une potentielle victime, mais aussi pour un intimidateur qui, complètement seul dans sa bulle, peut s'adonner à des gestes de violence en ligne. De ce fait, on ne répètera jamais assez de placer l'ordinateur dans un endroit passant afin d'assurer une meilleure supervision. Toutefois, cette consigne devient un défi, à l'ère où plusieurs ordinateurs sont portables et que l'Internet sans fil est de plus en plus accessible.

Il est donc essentiel, comme parents :

- de demeurer vigilants;
- de s'intéresser à ce que votre enfant fait sur Internet;
- de s'impliquer (voire, devenir «l'ami» de votre enfant sur Facebook, ou lire l'historique des clavardages);
- de le sensibiliser à avoir une navigation responsable sur Internet.

Malgré que plusieurs jeunes soient très habiles avec les nouveaux médias, bien plus que leurs parents dans certains cas, ils n'ont pas toujours la maturité pour comprendre les conséquences de leurs gestes... ils ont besoin d'être guidés.



La cyberintimidation

Les nouveaux médias numériques sont fortement utilisés par les jeunes. Une étude faite en 2005 par le Réseau Éducation-médias auprès de 5272 jeunes de 5^e secondaire démontrait que 94% d'entre eux disent avoir un accès à Internet à la maison¹. C'est dire que cette technologie est à la portée de bien des adolescents. Malheureusement certains d'entre eux l'utilisent de manière inadéquate.

La cyberintimidation :

La cyberintimidation «réfère à de l'intimidation qui implique l'utilisation de courriels, de la messagerie instantanée, de la messagerie texte et de l'image numérique ou des photos numériques acheminées par cellulaire, page Web, blogues, sites de discussion et autres TIC». ²

Le caractère anonyme de l'intimidation par Internet fait beaucoup de dommages car les jeunes qui utilisent ce genre de canal se sentent inatteignables et vont avoir tendance à poser des gestes qu'ils n'oseraient probablement pas faire en personne. De plus, la cyberintimidation augmente de manière importante et rapide la propagation des écrits violents qui, diffusés sur le Web, sortent des frontières de l'école. Par exemple, lorsqu'un jeune se fait ridiculiser sur un site de réseautage comme Facebook, c'est bien plus que les élèves de son école qui en sont témoins et qui ont accès aux insultes subies par le jeune. Ce genre d'humiliation a évidemment un impact important sur la confiance et sur l'estime de la victime.

¹ RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS (2005) Jeunes Canadiens dans un monde branché Phase II, Tendances et recommandations, novembre, rapport rédigé par Valerie Steeves.

²(traduction libre) KOWALSKI, Robin, LIMBER, Susan P. et Patricia W. AGATSON (2008) Cyber Bullying. Bullying in the Digital Age, Malden : Blackwell Publishing, p.42 Dans Vers un avenir éthique pour contrer la cyberintimidation. Commission de l'éthique et la science et de la technologie.

Des exemples de gestes d'intimidation

- Pousser/frapper
- Se moquer
- Abîmer du matériel
- Traiter de noms
- Menacer
- Insulter
- Mettre dans l'embarras
- Partir des rumeurs
- Rejeter quelqu'un
- Ignorer
- Menacer au téléphone ou par Internet



Comment savoir si mon enfant est victime d'intimidation?

Il faut être vigilant lorsque les signes suivants apparaissent :

- Changement anormal du comportement.
- Ambiguïté des réponses lorsqu'on lui pose des questions.
- Peu d'enthousiasme pour aller à l'école ou pour participer à des activités scolaires de groupe, démotivation.
- Baisse inexplicable des résultats scolaires.
- Vêtements déchirés, ses objets disparaissent.
- Maux de tête, d'estomac ou autres maladies qui semblent inexplicables.
- Réveils fréquents, périodes de sommeil prolongées ou autres changements dans les habitudes de sommeil.
- Évitement de certains lieux tels que : la cafétéria ou la cour d'école, etc.
- Attitude triste, se sent déprimé.
- Réticence à se rendre à l'école ou à revenir de l'école à pied (change de trajectoire ou descend de l'autobus à un autre arrêt).
- Peu ou pas d'appétit.
- Est irritable ou agressif.
- A peu ou pas d'ami, est souvent seul.
- A de la difficulté à se défendre ou à s'affirmer lors de conflits.
- A des blessures ou des bleus.
- Est choisi en dernier dans les activités.
- Préfère la compagnie des adultes.

Attention! Si votre enfant présente un ou plusieurs de ces signes, ça ne veut pas automatiquement dire qu'il vit de l'intimidation. Ces signes peuvent être associés à d'autres difficultés. Il est donc important de lui en parler, de lui faire part de vos inquiétudes et de lui offrir de l'aide si nécessaire.

Prévenir l'intimidation... c'est possible!



Différentes pistes vous ont été proposées pour savoir comment agir lorsque votre enfant est confronté à l'intimidation. Il ne faut toutefois pas négliger l'importance de la prévention pour éviter aux enfants de vivre ou de poser des gestes d'intimidation. En effet, il est essentiel d'avoir en tête que l'estime de soi, l'affirmation de soi et la tolérance aux différences sont des outils précieux à développer chez les enfants. Pour ce faire, la vie quotidienne est remplie d'opportunités qui permettent d'aborder ces aspects et de les travailler. Par exemple, parler de situations de violence ou d'intimidation vues à la télévision, aider son enfant à prendre sa place s'il se fait dépasser dans une file d'attente etc.

- Manifester de la confiance envers votre enfant;
- Favoriser un climat familial chaleureux;
- Établir et maintenir une communication efficace (écouter et partager ses opinions);
- Aider votre enfant à entretenir de bonnes relations au sein de la famille, de l'école et de la communauté (lui apprendre à entrer en contact avec les autres, à socialiser, lui fournir différentes occasions de créer des liens d'amitié, superviser le choix des amis et les lieux fréquentés à l'extérieur de la maison);
- L'aider à maîtriser ses émotions et à régler ses conflits;
- Établir avec l'enfant des règles et des limites claires (selon les phases de son développement), et s'assurer qu'elles sont comprises et respectées;
- Aider l'enfant à gérer son stress (activités physiques, artistiques, visualisation...)

Adapté de Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire (synthèse de recommandations) par Institut nationale de santé publique, 2010

DéNONcer, ce n'est pas stooler!

- **Stooler** (Snitcher) : c'est rapporter un individu dans le but de se venger ou d'obtenir quelque chose en échange. Ça peut être aussi pour rire ou pour mettre l'autre dans l'embarras.
- **DéNONcer** : c'est mettre au grand jour une situation inacceptable. C'est une nécessité pour se protéger, pour protéger les gens autour de soi, pour vivre en sécurité et pour ne plus avoir peur.

Les gestes d'intimidation se font généralement à l'abri du regard des adultes, il est donc essentiel que les enfants témoins ou victimes viennent dénoncer la situation.

Parler, c'est faire cesser l'intimidation!



Comment aider mon enfant s'il est victime d'intimidation?

Il faut d'abord reconnaître que cette nouvelle peut être éprouvante à recevoir pour un parent. Voici quelques pistes pour vous aider à agir auprès de votre enfant :

- Prenez la situation au sérieux même si dans certains cas les gestes rapportés par l'enfant peuvent sembler banals. Ce qu'il vous rapporte pour le moment est probablement uniquement la pointe de l'iceberg. Reconnaissez que les émotions de votre enfant sont valables.
- Encouragez-le à vous parler, prenez le temps de l'écouter, restez calme et évitez d'agir impulsivement.
- Affirmez clairement que personne n'a le droit de faire de l'intimidation (sans toutefois dénigrer l'intimidateur). Il est important que votre enfant comprenne que ce n'est pas de sa faute.
- L'enfant qui vit le problème d'intimidation a peut-être lui-même des solutions, mais a besoin d'être encadré et rassuré pour les mettre de l'avant. Il est nécessaire qu'il soit impliqué dans la démarche afin qu'il sente qu'il a du pouvoir dans la situation.
- Il ne faut pas conseiller à l'enfant d'ignorer la situation, il a certainement déjà tenté cette stratégie et si cela avait fonctionné, il ne serait pas venu vous en parler.
- Il faut aussi éviter de lui suggérer de répondre par la violence. Dire à son enfant « défends-toi » pourrait être mal interprété par ce dernier. Il pourrait croire que la seule façon de le faire est par la violence physique. On doit lui expliquer qu'il y a d'autres façons de se défendre : s'affirmer devant la situation et si cela persiste, dénoncer à un adulte. Répondre par la violence risque d'envenimer les choses.
- Communiquez, après entente avec votre enfant, avec l'école et collaborez pour élaborer une stratégie d'intervention.
- L'enfant victime d'intimidation est vulnérable et il est normal de vouloir le protéger. Il faut, par contre, faire attention à la surprotection afin d'éviter de le remettre dans une position de victime.
- Accompagnez-le afin de rebâtir son estime personnelle et ses habiletés d'affirmation de soi. Si nécessaire, demandez l'aide d'un intervenant.

Comment aider mon enfant qui fait de l'intimidation?

L'intimidation a des conséquences néfastes chez les victimes, mais également chez l'enfant qui intimide. Si un enfant pose des gestes d'intimidation de façon régulière, il est plus à risque de développer des comportements délinquants. Voici quelques pistes pour vous aider à agir :

- Si l'école vous informe que votre enfant fait de l'intimidation, il est fondamental d'éviter de banaliser la situation. Par la suite, la meilleure stratégie est de travailler en partenariat avec l'école.
- Nommez à votre enfant votre désaccord face à ce comportement. Il doit comprendre que ceci est inacceptable et qu'il doit y avoir une conséquence.
- Il est tout aussi important de prendre le temps d'en discuter avec lui et d'essayer de comprendre les raisons qui le pousse à agir de cette façon. Proposez-lui des alternatives positives pour répondre à ce besoin. (Par exemple, si ses agissements lui permettent d'obtenir une certaine popularité ou reconnaissance aux yeux des autres enfants, il faut trouver un moyen positif d'arriver au même but.)
- Au besoin, demandez l'aide d'un intervenant.
- Les enfants apprennent beaucoup par observation. Donc, si votre enfant a tendance à intimider, il est nécessaire d'identifier si certains adultes autour de lui utilisent eux-mêmes le même genre de comportements.



Comment aider mon enfant s'il est témoin d'intimidation?

La majorité des actes d'intimidation sont fait devant des témoins. L'enfant qui commet ces gestes, le fait devant un public qui assiste au «spectacle» et qui, malgré lui, contribue malheureusement à augmenter le sentiment de valorisation de l'intimidateur. Attention, il est important de ne pas confondre les termes témoins et complices. Certains jeunes vont jouer le rôle de complice et vont s'impliquer activement dans les actes de violence posés par un de leur camarade. Dans ce cas, il faut faire les mêmes interventions qu'auprès de l'intimidateur.

Par contre, certains jeunes témoins des actes d'intimidation se sentent mal face à la situation et peuvent vivre de la culpabilité parce qu'ils ne savent pas quoi faire. Voici donc quelques pistes pour vous aider à agir auprès de votre enfant s'il est témoin d'intimidation :

- Valorisez le fait qu'il vous en parle.
- Confirmez-lui que la situation d'intimidation est inacceptable et trouvez avec lui des moyens pour qu'il puisse agir en lui offrant trois choix :

1- Il peut dénoncer la situation à un adulte de l'école. La dénonciation, différente de la délation (stooler), est essentielle pour régler les cas d'intimidation.

2- S'il se sent capable, il peut intervenir auprès de l'intimidateur et lui dire de cesser ses gestes, soit en le faisant seul ou en se regroupant avec des amis.

3- Il peut soutenir la victime après le geste de violence et lui dire qu'il est en désaccord. De plus, il peut lui conseiller d'aller en parler à un adulte. Ceci peut sembler banal, mais va certainement contribuer à apaiser la victime et surtout à lui confirmer que tout le monde n'est pas en accord avec ce qu'elle subit.

- Prenez le temps de vérifier comment votre enfant, témoin de la situation, se sent et apportez-lui du support si nécessaire.